

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 47

Artikel: Quemet quie ne faut pas trâo dèvezâ
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

novation, favorable aux travailleurs et aux habitudes d'intérieur. »

Un frère du « français fédéral ».

Notre langue officielle, administrativement parlant, a nom le « français fédéral ».

Comment désigne-t-on la « langue officielle », en France ? Nous l'ignorons.

A défaut du nom de cette langue, en voici un curieux échantillon, que signale un journal de Marseille :

« Les publications officielles, dit le correspondant du journal que nous citons, constituent une mine inépuisable de casseries et les chercheurs d'aperçus nouveaux, de théories suggestives, de style original, de perles épistolaires ont grand tort de n'y pas fouiller davantage.

Un de mes amis récemment nommé sous-préfet m'adresse la perle suivante découverte dans les paperasses d'une administration :

« Vu : l'état des sommes à payer à la ville de G..., pour droit de prise d'eau du quart du trop-plein du bassin de la place du marché de G..., pour l'alimentation du réservoir de la fontaine de la gare de cette localité, du 1^{er} septembre 19... au 31 août 19... »

Qui donc osera dire que les employés n'ont rien à faire ?

Ils travaillent le génitif.

Mais il y a mieux encore et, dans une grave notice que vient de publier le ministère des colonies sur la situation de nos possessions indo-chinoises, j'ai relevé cette phrase extraordinaire :

« Le Cambodgien considère comme la plus grave insulte que l'on puisse lui faire l'acte de lui couper la tête ; les autres peuples de l'Indochine ne partagent pas heureusement ce préjugé. »

Cet « heureusement » n'est-il pas un heureux trait d'humour ?

Et il y a de mauvaises langues qui prétendent toujours que la littérature officielle manque de pittoresque et de profondeur !



Guerre au typhus.

Nous recevons de *** la communication suivante, que veut bien nous adresser un de nos abonnés :

« En feuilletant nos archives, j'ai trouvé le procès-verbal suivant, datant de 1787. La copie est conforme et j'ai respecté l'orthographe.

« Le Conseil de la commune de X, ayant pris en considération que le fumier de la » Charlotte Guillon étant plassé tout près du » puit de la commune l'égout en s'introduisant et se mêlant avec l'eau dans le dit puit » il en pourroit résulter des accidents facheux pour la santé soit aux hommes soit au bétail, il a été décidé que l'autonne prochain la » dite Charlotte Guillon comblera un creux » qu'il y a sous son fumier et la place devras être plus élevée que le niveau du terrain et bien parée afin que les égouts puissent avoir cours pour l'écoulement et si ce moyen ne suffit pas, le Conseil l'a somméra de transporter son fumier sur une autre place plus éloignée. — Du 14 Février 1787. »

» Agréez, Messieurs, etc. »

J. B.

La valse officielle.

On nous écrit :

« L'hiver est la saison de la danse. On danse certainement plus en hiver qu'en été, et pour

bien des raisons. Les billets d'invitation ont donc recommencé à courir le monde :

« Madame et Monsieur X*** prient Mademoiselle ou Monsieur *** de vouloir bien leur faire le plaisir d'assister à la soirée dansante qu'ils donneront vendredi ... courant, dans leur villa ***. »

» R. S. V. P. »

» Je fus convié il y a quelques jours à l'une de ces soirées, avec ma fille. Tandis que je regardais valser ces jeunes couples, il me revint à la mémoire un article publié dans le *Conteur*, il y a bien des années déjà, et qui disait des choses fort sensées au sujet de la valse.

» Il m'a paru, Messieurs les rédacteurs, qu'il serait de saison et peut-être bon de reproduire en tout ou en partie l'article en question.

» Veuillez excuser le désir d'une de vos plus anciennes abonnées et agréer, Messieurs, etc.

» M*** T. M. »

* * *

L'article auquel fait allusion M*** T. M. a paru en 1881 ; il y a donc vingt-trois ans. Il était intitulé : « Danse et danseurs » et signé « Black », un de nos collaborateurs d'alors, d'entre les plus goûtés.

Voici quelques extraits de cet article :

« ...Une chose urgente entre toutes, c'est la réglementation de la valse, c'est, en un mot, une des nombreuses manières de valser déclarée officielle, obligatoire. Que cette valse officielle soit à deux, à trois, à quatre temps, peu importe ; trainante ou sautante, c'est bien égal ; l'essentiel est qu'elle soit universellement reconnue et adoptée.

» La valse, telle qu'on la danse maintenant, n'est, dans la plupart des cas, qu'une fatigue et une corvée. Je vais même plus loin ; elle constitue presque un péril social en jetant une pomme de discorde entre natures qui ne demandaient qu'à se comprendre, s'aimer et peut-être même... s'épouser.

» Que de fois n'avez-vous pas vu de jeunes et beaux couples enlacer gracieusement leurs bras et s'élançer dans le tourbillon d'une valse entraînante. Tout en eux respire le bonheur, et, dans leurs yeux humides, brille une sympathie naissante qui ne demande qu'à se changer en un sentiment plus vif... Mais quelle déillusion !... Mademoiselle valse à trois temps, Monsieur, à quatre ; Mademoiselle plonge un premier pas, Monsieur ne plonge pas. Un insupportable mouvement de tangage ne tarde pas à se produire, et quand Monsieur, en s'épongeant le front, reconduit Mademoiselle à sa place, l'idylle du commencement est à jamais interrompue.

» Monsieur, à l'avenir, dira de Mademoiselle : « qu'elle est horriblement lourde », et Mademoiselle, de Monsieur : « qu'il vous marche indignement sur les pieds ». Puis ils s'évitront conscientieusement.

» Et pourtant, ces deux victimes de la diversité des valses dansaient fort bien, individuellement, mais, hélas, elles ne valsaien pas de la même façon.

» Puissent donc les maîtres de danse et les spécialistes régulariser une situation qui, dans un siècle de célibat systématique comme le nôtre (cela est vrai encore aujourd'hui, *Réd.*), constitue un véritable danger pour notre édifice social. »

Vieux habits, vieux galons.

Fouillez vos greniers, fouillez vos armoires, sondez les antiques bahuts en chêne, sculptés jadis par des artistes à l'imagination naïve et, depuis, perforés de part en part par les insectes. C'est là que reposent, délaissés, oubliés, les vieux souvenirs de famille. Cherchez bien et peut-être y trouverez-vous de quoi satisfaire le désir des directeurs du Musée du Vieux-Vevey.

Ces messieurs ont la louable intention de reconstituer un costume vaudois, type homme et femme, afin de conserver, dans leurs collections, un document historique authentique.

Le Musée du Vieux-Vevey serait donc très reconnaissant aux personnes qui possèdent quelques-uns des objets énumérés ci-après de bien vouloir s'en dessaisir, provisoirement, en les confiant au Musée ou à M. Gustave Maillard, membre de la commission (rue du Théâtre, 10, à Vevey) :

Chapeaux, bonnets, coiffes, fichus, corsages, vestes et gilets, châles, jupes, tabliers, gants, mitaines, bas, chaussures, etc. etc. Chaînes, colliers, bijoux, épingle ornées, dentelles, réticules, cannes, parapluies, tabatières, mouchoirs, et, d'une façon générale, tout ce qui se rapporte au costume vaudois. Enfin des renseignements divers, tels que gravures, crayons, aquarelles, tableaux à l'huile, aquatintes, sépias, etc.

Un reçu sera délivré pour chaque objet remis en dépôt.

Qui'on en meurt :

— Qué qu'tas, François ? T'as l'air « tout chose » !

— J'ai... que j'ai la mi-graine.

— La demie ? C'est rien, pourvu que t'attrapes pas la grande !

— La grande ?

— Oui, j'ai un camarade qu'en est mort... — De quoi ? — De la « grand'graine » !



Quemet quie ne faut pas trào dèvezâ.

Lo sonue saillessâi de sounâ midzo. Tsi Jone à Tambou la mère avâi dza criâ lo pére et lè gaçons qu'avant rebattâ tota la matenâ et qu'irant tot conteint de s'infattâ oquie por sè garni lè coute. On dinâve à la cousena, que l'etâi pardieu bin bouna avoué sa granta tsemâ à louvenid lô on pouâve chetsi lè jambon, lè sâocessons, la sâocesse ào fèdzo, la sâocesse à grelli, lè z'aitte et lè bourrion d'aomète dou caions, sein comptâ lè duve pètublie. La granta trabllia létâi ào maitet de la cousena, lo maitro sè setâve à n'on bet, vo sède prâo, tot pri de la sâillata po avâi fini lo premi ; la mère à l'autro bet, dè coute lo que-macilio po que sâi on bocon mé aijâ de veournâ apri sè mermitte. Et pu, eintre-mi, lè volets, la serveinta, lè z'ovrâi et tot lo bataclian.

On coup, lo Jone vegnâi de sè setâ. La maitra avâi dza apportâ la soupa que founâve et que fasâi bin pliési d'acheintre. Tacon s'en servessâi dou iadzo plinna la potse, quand vaite que lè qu'entre Matafan, on espêce de gaillâ qu'allâve dinse d'on ottò à l'autro po vêre se nion ne lâi dera de medzî onn'assiéta de soupa avoué leu. Matafan va sè seta per dessu lo foxy, pri dau quemâclio et sè met à quegnâ lo repé.

— A-to dina, Matafan ? lâi dit lo Jone.

— Oi, se repond Matafan, que peinsâve que faillâ itre on bocon honito et que bin sù on lâi redémânderaï oncora on iadzo et que sti coup ne refuserâi pas. Ma vounâ ! diabe lo pi qu'on lâi redémândre rein dâo tot. Et Matafan atteindâ adi, lè poeing dessu sè djoûte, lo mor et lo naz bin àovert por nicilia la boun'oudeu que vegnâi du la trâbllia. Justameint lo dzor devant lo Jone l'avâi batsi et ci delon on fasâi on bocon lo ressat. Lâi avâi dâi tchou avoué dâo jambon, et pu dâo bouli et dâi favioule, et pu oncora dâo routi et dâo papet ài z'épennatse. Tot cein founâve, founâve, que ma fai Matafan ein ramassâve mé avoué lè narf qu'a-

voué on écoute. L'idée lâche colâve d'èzo la lein-gua et restâve que tot cadiquo, sein pipâ on mot, tant qu'à la fin, lo maitre lâche dit :

— Mâ, dis-vâ, Matafan, tê que t'a adi oquie à dere ào à rebriquâ, quemet cein va-te que te ne dièsse rein?

— Et Matafan, que regrettâve gros d'avâ de: oï, que l'avâ dina, lâche fa :

— Oh ! ié dza trâo dèveza.

MARC A LOUIS.

S. G. D. G. — La marotte de M. N' — on ne peut pas dire « innocente marotte » — est de faire des mariages. Nombreux sont les amis qu'il a mariés.

— Enfin, c'est bien naturel, cette « manie », disait-il à quelqu'un qui s'en étonnait ; quand je vois un couple bien uni, je suis heureux de pouvoir me dire : Ce mariage, c'est moi qui l'ai fait.

— Oui, mais, s'il tourne mal ?

— S'il tourne mal ?... Oh !... alors... ma foi... je m'en fiche.

La veillée aux noix.

C'est une veillée de novembre.

Vers six heures arrivent garçons et fillettes ; les tables s'allongent autour de la grande chambre ; on verse les noix par corbeilles. Le père avec la mère siégent à part, vers le poêle.

Le père est imposant, surtout lorsque buvant le premier vin, debout, il trempe ses lèvres au verre, en silence, avec un geste de courtoisie, puis qu'il passe la coupe à sa vieille compagne, et que le *vival* part tout d'une vol de la chambre entière.

Alors, marteaux de frapper, jeunes filles d'éplucher, à qui le plus adroit, à qui la plus diligente ; et quand un des gars se donne sur les doigts, je vous laisse à penser les rires.

Les petits, ceux qui n'ont ni le droit de taper, ni de trier, courrent autour des autres ; ils ramassent les coques, non sans accrocher un aileron d'amande. Elles s'entassent, les belles amandes, les *grumeaux*, comme on les appelle.

Le vin circule, le pain bis, le fromage. On y touche à peine, tant on a hâte.

A mesure qu'avance la nuit, les langues se délient. Il part de ces lèvres rustiques des mots où le vieil esprit bourguignon, gausseur sous l'apparence bonhomie, se retrouve dans sa fine fleur de malice. On chante.

Et quand sonne minuit, une heure, que les sacs se dressent tout gonflés le long de la paroi, que le dernier coup de marteau a retenti, on prend les coques à la brassée, on les jette au feu de la cuisine ; cela flambe, cela pétille ; encore, encore ! La flamme monte ; elle illumine le cercle rieur ; puis elle s'abaisse, puis elle s'éteint ; il ne reste plus que le brasier pourpre.

Alors, les mains sous le tablier, toutes frissonnantes, les jeunes filles regagnent le logis à travers la froidure ; les garçons, l'étable.

Et longtemps on reparlera de la veillée aux noix.

Trois de chez nous.

Le premier, c'est naturellement le bon vieux *Messager boiteux de Berne et Vevey* (Klausfelder frères, éditeurs, Vevey), à qui ses cent nonante-huit ans — c'est un bel âge, diable ! — n'ont pas enlevé sa verdeur. Tout se transforme autour de lui : il reste toujours le même, tout passe : il est toujours là. Pour un ami que la mort lui enlève, il en voit naître dix nouveaux ; et, sous chaque toit, de l'aéfeul qui se le fait lire, au bambin qui n'en comprend encore que les images, tous l'attendent, chaque année, avec une égale impatience.

Le Bon *Messager* (G. Bridel et Cie, éditeurs, Lau-

sanne), le suit ; d'un peu loin, il est vrai, il n'a que septante-six ans. Septante-six ans ! Mais c'est aussi un âge fort respectable, à vues humaines. Combien d'entre nous y arriveront ? Et puis, qu'il se porte comme le pont de Morges et n'a point l'air du tout de vouloir du siège fausser compagnie à ses nombreux et fidèles amis. Il se dit que puisque le *Messager boiteux* a cent nonante-huit ans, il n'y a aucune raison pour qu'il n'y arrive, lui aussi. C'est évident !

* * *

S'il était un quidût, un jour, être mangé, ce serait assurément le nôtre, l'*Almanach du Conte de Vaudois*. Vous vous souvenez de la chanson ?

Le sort tomba sur le plus jeune (*his*)
Et ce fut lui, lui, lui qui fut, etc.

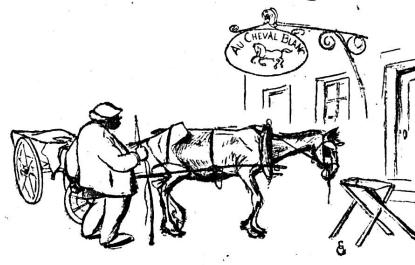
Le plus jeune, il l'est de beaucoup, certes ! Il n'a que trois ans. Mais il n'en a pas moins de confiance en l'avenir et compte bien ne terminer ses jours qu'avec ses deux aînés, la main dans la main, c'est-à-dire à la fin du monde.

En attendant, voici le menu, si nous osons nous exprimer ainsi, qu'il offre à ses lecteurs pour l'an de grâce 1905.

On s'étonnera peut-être de l'ordre des matières ? Il n'y en a pas d'ordre. Nos articles ont pris place les uns après les autres, au petit bonheur dans le rang de leur arrivée ou de leur composition typographique. Nous avons pensé que c'était là le mieux et aussi le meilleur moyen de nous épargner une sélection difficile et délicate, toujours ; arbitraire le plus souvent.

1. Calendrier (illustrations de J. Taillens, *Lacérière et Forstier*). La liste des saints a été dressée par M. Frédéric Dubois, adjoint de l'archéologue cantonal. — 2. La fête des vignerons, par René Morax (avec cliché). — 3. Une société de chant au XVII^e siècle, *Samuel Cornut*. — 4. Mythologie (vers), *Alexandre Eglî*. — 5. Espère, espère ! Chanson (avec musique), *Jaques-Dalroz*. — 6. Attention à l'azote (causerie scientifique), *Gustave Kraft*. — 7. La trabilla à ralondaz (chanson en patois), *Marc à Louis*. — 8. L'amour et le mariage (lettre à un neveu), *Pierre d'Antan*. — 9. Les cartes de Pauline, *Victor Favrat*. — 10. La chapelle d'Ayer (conte Haut-Valaisan), *C.-G. Margot* (avec cliché). — 11. Maitres différents (patois), *Oetace Chambaz*. — 12. Les fillettes nous aiment ! Chanson (avec musique), *E. Jaques-Dalroz*. — 13. Les Touristes, *Henri Sensine*. — 14. Lui (impressions de retour), *Ed. Bauty* (avec clichés). — 15. Le crime de Jean Frelon, *Paul Perret*. — 16. Gaïte. — Pour une soirée de bienfaisance (vers), deux morceaux inédits de *Henri Wartery*. — 17. Les vendeurs du Temple, *Henri Thulliard*. — 18. Notre syndic, *Le Père Grise*. — 19. Sonnets alpestres, *Georges Jaccottet*. — 20. Vieux meubles, *Eugène Monod*. — 21. Mon ami Bécasse, impressions et souvenirs, *Pierre Schuler*. — 22. La noce. Le baptême (vers), *A. Roulier*. — 23. Le chien du capitaine, *Benjamin Grivel*. — 24. Mon brigadier de police, *A. Freymond*. — 25. Le 65 de Pierre-Abram, ***. — 26. Dormir (vers), *Sandy*. — Illustrations diverses de *E. Fétaz*, Boudades.

La saucisse et les fagots.



Des très religieux et très bons gens de Bourlarens, aucun n'était meilleur catholique que Joseph, le fils du meunier. Il ne manquait pas une messe et pratiquait les commandements de l'Eglise sans la moindre défaillance. Aussi quel ne fut pas son émoi, un certain jour qu'il se croyait encore au jeudi — on n'avait pas en ce temps-là des almanachs à foison et les calendriers à effeuiller étaient totalement inconnus — quel ne fut pas son émoi, dis-je, en constatant qu'il était déjà au vendredi et qu'il venait de faire les dix heures d'un morceau de saucisse ! Cette découverte lui coupa l'appétit pour le reste de la journée et il n'en dormit pas. Comme bien on pense, le

pauvre garçon ne fut tranquille que lorsqu'il eut été à confesse. Pour sa pénitence, le curé lui enjoignit de dire son chapelet de prières sans en manquer un grain et de lui amener un char de bois.

Ses prières récitées, Joseph rentra chez lui, l'air sombre. Si soumis qu'il fut à son curé, il avait de la peine à digérer la seconde partie de la punition.

— Qu'est-ce que l'a, noutron valet ? demandait la meunière à son mari, seimblie tot motsch.

— Epeï bein que l'e amouairau ! répondait le meunier.

Le mardi suivant, Joseph, debout avant l'aube et toujours taciturne, se mit à charger un char de fagots. Il y attela le Bron et partit sans rien dire. Sa mère pensa qu'il se rendait au marché de Vevey.

Mais il n'y alla pas tout droit. Quand il fut devant la cure, il arrêta son char et frappa à la porte.

— Iô faut-te détzardzi ? demanda-t-il séchement à la servante.

— Ne sé pas, mé ; l'e djâ tot plien d'e bou per tzi no.

— Dîte vito, me faut modâ. Attiré par le colloque, le curé parut sur le seuil.

— Ma, ma, ma ! mon pouro Dzozet, l'étai d'au bou ! Tè l'avè-jo pas de ? s'écria le conducteur spirituel de Bourlarens.

— Coumeint, monsu l'eincoura, l'e fascené ne sant pas d'au bou ? Eh bin, la saucisse n'e pas dé la tsair assebin... Hue. Bron !

Et, claquant du fouet, Joseph descendit ses fagots à la ville.

Le mari de la veuve. — Entendu, l'autre soir, dans une brasserie de Nyon :

— Je ne voudrais pas être le second mari d'une veuve.

— Moi, j'aimerais mieux être son deuxième mari que son premier.

Soyez naturelle, Madame ! — Une dame chez un photographe de Ste-Croix :

— Donnerai-je le bras à mon gendre ?

Le photographe. — Non, Madame, la pose n'aurait pas l'air assez naturel.

VINS DE VILLENEUVE
Médaille d'or, Genève 1896. Médaille d'argent, Paris 1900.

EMILE MONNET, LAUSANNE

CHAUSSURES VIRET

18, rue S-François, LAUSANNE

Bottines jaunes à deux semelles. Bottines à cuvette. Bottines à semelles de liège. Bottines pour le patinage.

Fabrique de timbres caoutchouc

Timbres métal et tous accessoires.

FERNAND JUNOD, 2, Place de la Riponne, LAUSANNE
Plaques émail en tous genres.

KURSAAL

Relâche le jeudi.

NOBLETT, le grand transformiste français
dans son nouveau numéro.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.